



Les Archers de Saint Loup

sont heureux de vous inviter à leur

Concours Débutant Jeunes

qui se déroulera le

Samedi 21 Mars 2026

A la « Salle des Archers »



RÈGLEMENT DU CONCOURS :

Il s'agit avant tout d'une rencontre amicale, sous le format de tirs qualificatifs et de duels en équipe.

Catégories :

- De U11 à U21 , en 1^{ère} année de licence ou n'ayant jamais fait de concours sélectif

Déroulement :

- Une série de qualification, de 7 volées de 3 flèches, en 2', rythme AB/CD à 15m.
- Matches par équipes mixtes de 3 ou 4 archers (1 poulie max par équipe) en rencontre montante / descendante, en 5 points gagnants
- Si un club n'aligne pas une équipe, nous ferons des regroupements de clubs.

Ouverture du Greffe	9H
Inspection du matériel	9H25
Début des 3 volées d'entraînement et du tir compté à la suite	9h40

- Tenue blanche ou de club souhaitée. Chaussures de sport obligatoire,
- Récompenses en individuel et équipes

BUVETTE sur place

TARIF 5€ par archers

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions devront être transmises **au plus tard mercredi 18 Mars 2026**, accompagnées du règlement à l'ordre des « Archers de St Loup ».

Delourmel Emmanuel
9 rue Paul Gauguin
35530 Servon sur Vilaine
Tel : 06-79-47-82-19 (à partir de 18h)
Mail : delourmelemmanuel@hotmail.com

ATTENTION : - Le nombre de places est limité à 44 .

ACCES A LA SALLE : Salle des Archers, Pole Tennis du pays de Chateaugiron
Rue du petit bois, 35530 Noyal-sur-Vilaine (juste à la sortie de Domloup)

Coordonnées GPS :

48°03'43.2"N
1°30'39.6"W



FICHE D'INSCRIPTION
Concours Jeunes Domloup
Le samedi matin 21 Mars 2026

Club	
Responsable Inscription	
Téléphone	
Mail	

Nom	Prénom	N° de licence	Cat	Arc			Total
				C L	C O	B B	
Total							

Les inscriptions sont à transmettre **au plus tard Mercredi 18 Mars 2026**, accompagnées de leur règlement (Chèque à l'ordre des « Archers de Saint Loup ») à :

Delourmel Emmanuel	9 Rue Paul Gauguin	35530 Servon Sur Vilaine
Tel : 06-79-47-82-19 (à partir de 18h)	Mail : delourmelemmanuel@hotmail.com	